



SYNEOS BÉTON

18 bis, Promenade Marx-Dormoy - 93460 Gournay-sur-Marne
Tél. : 01 43 05 30 30 - Fax : 01 43 05 24 97
beton@syneos.eu - www.syneos.eu

ILE DE FRANCE BETON - S.A.S. au capital de 1 744 170 €
SIRET 538 554 502 00012 - APE 2363Z

Bon No : 1ere Gachée : 13:25 (1) 004057050 Quantité : 8.00 m3		Date : 28/09/2026 SPM2609286000 Réf. commande(2) : SILEC F11K - 32960		Zone : ZONE A Véhicule : 921 SYNEOS BETON-FW-921-KD Chauffeur : BER BERNARD Centrale : HERME	
Client : C9253005 GAGNERAUD CONSTRUCTION 3 RUE DU 19 MARS 1962 92230 Gennevilliers		Chantier : SILEC MONTEREAU route de Varennes 77130 Montereau-Fault-Yonne		CONSEILS DE SECURITE en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
ARRIVEE CHANTIER réelle	DECHARGEMENT debut fin	DEPART chantier	RETOUR centrale	Quantite Origine : 16.00 m3 Quantite Restante : 0.00 m3 Livree Reelle : 8.00	
Code Formule	Désignation(6)(8)	Certification	Classe d'exposition(3)	Classe chlorure	Consistance(7) Dmax
1C30JXF1S3D20	BPS	NF	XF1	CL 0,40	S3 20
Ciment(type et classe) CEM II/A-S 42.5 N		Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5) 0	Résistance caractéristique(4) C30/37
Appellation commerciale : BPS XF1 C30/37 S3 D20 CEM II/A 42 CEM II/C 42.5				Température : N° Grue : Retour béton	
Mode de livraison :					
SERVICES			ADJUVANTS		LIVRAISON RECEPTIONNEE
CONTRIBUTION CARBONE 8.00 METRE CUBE CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE 8.00 METRE CUBE RESPONSABILITE ELARGIE DU PRODUCTEUR 8.00 METRE CUBE CONTRIBUTION ENERGETIQUE 8.00 METRE CUBE			PRE		Nom: Signature du client:
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:					

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non